*MRC de Témiscamingue*

*Angliers ✶ Béarn ✶ Belleterre ✶ Duhamel-Ouest ✶ Fugèreville ✶ Guérin ✶ Kipawa ✶ Laforce ✶ Laniel (TNO) ✶ Latulipe-et-Gaboury ✶ Laverlochère ✶ Lorrainville ✶ Moffet ✶ Nédélec ✶ Notre-Dame-du-Nord ✶ Rémigny ✶ St-Bruno-de-Guigues ✶ St-Édouard-de-Fabre ✶ St-Eugène-de-Guigues ✶ Témiscaming ✶ Ville-Marie*

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca

# Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

**ayant eu lieu le 15 octobre 2015 à 19 h 30, salle 222 de la MRCT**

## COMPTE RENDU

**Sont présents :**

- M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
- M. Mario Perron, producteur de bovins
- M$^{me}$ Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
- M. Yval Boucher, producteur forestier
- M$^{me}$ Lise Roy, citoyenne de Fugèreville
- M. Guy Trépanier, directeur général à la SDT
- M$^{me}$ Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

**Sont absents :**

- M$^{me}$ Édith Lafond, représentante du conseil de la MRC et mairesse de la municipalité de St-Eugène-de-Guigues
- M$^{me}$ Anny Roy, productrice maraîchère en serre

### 1. Mot de bienvenue

M$^{me}$ Jacques souhaite la bienvenue aux participants.

### 2. Lecture de l'ordre du jour du 15 octobre 2015

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, 3 points ont été ajoutés dans autres affaires (point 12).

### 3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 26 mai 2015 et suivi

Mise en contexte

Le compte rendu de la rencontre du 26 mai 2015 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires dans les semaines qui ont suivi la rencontre. Aucune modification n'a été apportée suite à des commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site Web de la MRCT dans les jours qui ont suivi.

Suivi

Les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

**4. Groupe d'animation du milieu municipal et économique (GAMME) sur l'apport du secteur agricole et agroalimentaire au Témiscamingue**

Mise en contexte

M$^{me}$ Jacques invite les membres à se référer au document annexé.

Le 29 octobre prochain aura lieu un événement de réflexion, communément appelé un GAMME (Groupe d'animation du milieu municipal et économique), avec les élus municipaux sur l'apport de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Témiscamingue. Sont présents à un GAMME les maires et conseillers municipaux de l'ensemble des municipalités du Témiscamingue, les DG et agents de développement des municipalités et certains membres du personnel interne de la MRC. Habituellement on compte de 60 à 80 participants.

L'objectif de l'événement est d'outiller les élus municipaux pour des prises de décisions plus éclairées entourant le secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue.

Trois volets seront traités lors de la soirée soient :

A) Retombées économiques du secteur agricole et agroalimentaire au Témiscamingue et ses impacts sur la région (importance de ce secteur d'activité, potentiel de développement et son évolution, défis et opportunités de ce secteur).

B) Évolution des mesures de mitigation et de la technologie (évolution de la technologie et des projets, évolution des pratiques et des perceptions, état de situation au Témiscamingue).

C) Pouvoirs et droits des élus municipaux en termes de développement agricole et agroalimentaire (dispositions des différentes lois et règlements, marge de manœuvre des municipalités concernant le développement de projet à l'intérieur des lois et règlements, état de situation au Témiscamingue).

C'est un événement informatif où les participants peuvent soumettre des priorités d'actions ou des recommandations qui sont par la suite analysées par le comité du GAMME où ce dernier juge si ces éléments doivent être traités par le conseil des maires.

Les membres du CMAA sont invités à y participer.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres de toute précision supplémentaire s'il y a lieu. Elle invite les membres à assister à l'événement.

**5. Demande de renouvellement du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières**

Mise en contexte

M$^{me}$ Jacques invite les membres à référer au document annexé.

Rappelons que le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières (PADEL) est une mesure qui est appuyée par la MRC de Témiscamingue (MRCT) depuis septembre 2006 et qui a débuté en 2007. Dans le cadre de ce programme, la MRCT s'engage à rembourser au producteur admis, l'équivalent du 30 % de taxes municipales exclues du programme de remboursement du MAPAQ en prévision de 2 projets par année, durant 5 ans. Le conseil des maires a résolu unanimement d'appuyer le PADEL de la Fédération des producteurs de lait du Québec et de l'inscrire aux budgets annuels de la MRCT pour une période de 9 ans, s'il y a lieu, débutant en 2007 et se terminant en 2015.

En 2013, les membres du CMAA ont pris connaissance de l'existence de ce programme. Suite à de quelques échanges entre les membres du comité, ils ont constaté que d'autres productions sur le territoire ont également besoin d'un coup de pouce financier lorsqu'il est question d'un démarrage d'entreprise agricole. Considérant ce constat et afin d'appuyer des projets issus de d'autres types de production agricole, le CMAA a recommandé au conseil des maires que la MRCT élargisse le PADEL et le mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue à partir du 1$^{er}$ janvier 2013. Après analyse de la recommandation, le conseil des maires a résolu unanimement d'entériner la recommandation du CMAA en autant qu'elle respecte la *Loi sur les compétences municipales*. Le Programme d'aide au démarrage d'entreprises agricoles (PADEA) a donc été créé et est disponible jusqu'au 31 décembre 2015. Donc tant le PADEL que le PADEA prennent fin le 31 décembre 2015.

En septembre dernier, les Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue (PLAT) ont acheminé une demande à la MRC quant au maintien de cette aide financière pour le futur. Les administrateurs des PLAT ont résolu de faire la demande auprès de toutes les MRC de la région afin de permettre aux entreprises en démarrage de profiter de cette aide.

En date d'aujourd'hui, nous avons une réserve de 13 097,14 $ dans ce fonds. Comme nous avons un montant non utilisé à cette hauteur, aucun montant n'a été prévu au budget 2016 pour ce fonds.

Discussions et décision du CMAA

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. Ils conviennent unanimement que le PADEL et le PADEA soient renouvelés.

Afin de s'assurer du respect du budget disponible, la formule du premier arrivé premier servi sera prônée. En termes de demandes annuelles, il n'y aura pas une priorité accordée à un programme plus qu'à un autre donc le PADEL et le PADEA seront considérés sur un même pied d'égalité. À cet effet, les membres du comité qui faisaient partie du CMAA en 2013 rappellent que lorsque les discussions entourant ce programme ont été faites à ce moment, le constat était qu'il n'y a pas une production ou un démarrage plus important qu'un autre, l'important c'est que nous ayons une diversité d'entreprises dynamiques sur le territoire.

**Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT**

Que la MRC de Témiscamingue renouvelle le PADEL et le PADEA, à compter du 1er janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2021, pour un montant de 1 000 $ annuellement.

## 6. Rencontres d'échanges et de concertation initiées par le Réseau Agriconseils

Mise en contexte

Le réseau Agriconseils d'Abitibi-Témiscamingue initie comme à tous les ans la démarche concertée pour définir les activités collectives dans les différents secteurs de production et domaines d'activités. Différents comités ont été mis en place (production bovine, production ovine, grandes cultures, commercialisation/transformation, gestion,…). Les différents comités ont pour mandat, en plus de participer à l'élaboration de l'offre de services collectifs, d'orienter le réseau dans l'amélioration et le développement de l'offre de services individuels. Les rencontres permettent aussi d'échanger entre les intervenants sur l'état de situation dans certaines productions ou domaine d'activités, d'informer les organisations concernées des projets en cours ou à venir et ainsi voir les possibilités de partenariat éventuel qui pourraient être faits. La participation de la MRC à ces rencontres permet d'évaluer la faisabilité et de documenter certaines actions/projets du PDZA comme beaucoup d'information est échangée. À d'autres égards, la collaboration de la MRC à l'organisation de certaines activités/formations destinées aux producteurs et intervenants va, par exemple, permettre d'en offrir certaines au Témiscamingue au lieu de Rouyn-Noranda. Notamment, le comité organisateur de la journée fiscalité est à planifier l'événement qui se tiendra à 3 endroits sur le territoire de la région dont à Ville-Marie au début décembre. La MRC est un partenaire dans l'organisation de cet événement et contribuera financièrement comme c'est une action du PDZA.

Mme Jacques tiendra informé les membres du CMAA des suites entourant ces différents comités sur lesquels elle siège.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres des suites entourant ces différents comités sur lesquels elle siège.

## 7. Plan de relance de la station de recherche de Notre-Dame du Nord

Mise en contexte

Le 14 septembre dernier, des représentants de la MRC ainsi que d'autres partenaires du milieu ont eu une rencontre au sujet du plan de relance de la station de recherche de Notre-Dame-du-Nord. La MRC a été conviée à cette rencontre comme elle a été un partenaire financier majeur de ce projet. La rencontre avait pour but d'échanger ensemble sur la programmation entourant le plan de relance et de recueillir les commentaires et préoccupations des participants. Dans les jours qui ont suivi la rencontre, le conseil d'administration de la Fondation de l'UQAT avait à se positionner quant à la proposition du plan de relance comme une demande d'aide financière était demandée à la Fondation.

Rappelons qu'une importante campagne de financement avait été faite dans le milieu et avait permis d'amasser 1 M$ où la moitié a été réservée pour le Fonds de dotation et l'autre moitié n'a pas été requise pour la construction de la station de recherche donc elle a été réservée pour investir dans des projets de recherche éventuels.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. Ils soulèvent l'importance de soutenir cette infrastructure et que les activités perdurent. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres des suites entourant ce dossier.

## 8. Projet l'Anecdote agricole

Mise en contexte

Rappelons que le projet l'anecdote agricole consiste à produire 10 épisodes d'une durée approximative de 30 minutes, tournés dans différents secteurs du Témiscamingue, un long métrage documentaire qui sera diffusé au Théâtre du Rift et une bande-annonce pour en faire la promotion. Nous désirons présenter des fils et filles de pionniers qui ont pris la relève de fermes familiales, mais aussi des nouveaux arrivants qui ont choisi le Témiscamingue pour s'établir. Ces rencontres avec les agriculteurs permettront de faire connaître l'histoire de leur ferme et de leur famille et leurs réflexions sur l'avenir de l'agriculture dans la région. De plus, ces émissions seront une vitrine sur la profession d'agriculteur. Le lancement officiel du documentaire aura lieu en mai prochain et suivra la diffusion d'un épisode par mois par la suite.

Un comité de sélection a été formé et a procédé au choix des entreprises participantes au projet. Les tournages sont en cours, tant du côté des entreprises que des intervenants externes qui participeront au documentaire. Par la suite suivra le montage au cours des prochains mois. La recherche de financement se poursuit et des confirmations sont à venir. En date d'aujourd'hui, nous avons 11 150 $ d'amassés sur un coût total s'élevant à 13 802,50 $[1]. Prendre note que le coût total ne comprend pas les frais de publicité et le matériel publicitaire qui sera produit pour en faire la promotion.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres des suites entourant ce projet.

**9. Dossier récoltes 2014**

Mise en contexte

La FADQ a fait le point sur le dossier récolte 2014 auprès de la MRC donc voici l'état de situation en date d'aujourd'hui.

Concernant la clientèle assurée à l'assurance récolte (ASREC) individuelle, tôt l'automne dernier, la FADQ a constaté et confirmé la perte presque totale de la récolte de soya et indemniser ceux-ci à 90 %, et ce, avant que les travaux de destruction de la récolte aient été réalisés.

Afin de tenir compte de l'impact de la mauvaise période de récolte, il a été décidé exceptionnellement de ne pas ajuster le rendement probable des contrats d'assurance pour les superficies affectées par la saison 2014 qui n'ont pu faire l'objet de travaux automnaux. De plus, les superficies ayant fait l'objet d'un abandon ne se sont pas vues déduites; les frais évités de récolte, sommes ayant été remboursées en 2015, totalisant 56 400 $. Finalement, il a aussi été décidé d'autoriser un montant forfaitaire équivalent à 2 hersages lourds pour les surfaces touchées par les non-travaux automnaux afin de mieux supporter le coût supplémentaire des travaux du printemps en vue de la saison 2015. C'est jusqu'à présent 96 966 $ en travaux urgents qui ont été versés. De la saison 2014, il reste 10 dossiers à compléter pour lesquels la FADQ demeure en attente de la vente de la récolte pour compléter l'avis de dommage et les indemnités s'y rattachant. Cette situation a aussi un impact sur 12 dossiers à indemniser en travaux urgents ou protection spéciale sur les contrats 2015.

[1] Prendre note que ce montant représente le coût à assumer par la MRC et les autres partenaires. Le coût total du projet s'élève à 16 802,50 $, la balance étant assumé par TV Témis et l'idéatrice du projet.

En ce qui concerne l'ASREC collectif 2014, des travaux ont été réalisés au cours du printemps et été 2015 afin d'introduire l'impact des surfaces non travaillées en 2014 sur le règlement avoine de 2014. C'est à partir de la déclaration d'intérêt végétale de 2015 que la FADQ a recueilli l'information sur les surfaces touchées par la mauvaise saison de l'automne 2014. Il en ressort que 16,4 % des surfaces n'ont pu être labourées l'automne dernier. Le pourcentage étant variable d'une zone à l'autre, mais ne permettant pas à la lumière de l'analyse l'ajout ou la révision du règlement collectif. Aucune indemnité additionnelle pour le règlement ASREC collectif 2014 ne pourra être versée.

Finalement, un projet de lettre est en élaboration, de concert avec la Fédération de producteurs de cultures commerciales, afin de recueillir pour les années passées les factures de ventes de grains en substitution des décomptes physiques à la ferme dans le but de revoir le rendement probable proposer.

En date d'aujourd'hui, il reste 5 dossiers à régler au niveau de l'ASREC individuelle, principalement pour des récoltes non vendues.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres des suites entourant ce dossier.

**10. État d'avancement de la mise en œuvre des actions du PDZA**

Mise en contexte

Voici l'état d'avancement de certaines actions et projets entourant le PDZA depuis la dernière rencontre du CMAA :

- Action 21 – Projet PFNL : Le projet 2015 se poursuit. L'inventaire terrain a été complété à la fin août par la firme Retour aux souches de Val-d'Or. La compilation et l'analyse des résultats sont en cours;
- Action 34 – Projet de Banque de terres agricoles de la MRC de Brome-Missisquoi : La documentation du projet se poursuit. Nous sommes actuellement à évaluer la meilleure façon de mettre en place ce projet au Témiscamingue et diverses options sont étudiées. Afin de bien évaluer la mise en place de ce projet et s'assurer qu'on répond à un besoin du milieu, des validations seront réalisées auprès des producteurs au cours des prochains mois et le moyen de consultation demeure à déterminer. La prochaine rencontre des coordonnateurs Banque de terres inter-MRC aura lieu le 12 novembre prochain.

Autres éléments :

- Infolettre dédiée au secteur agricole et agroalimentaire : L'élaboration du modèle qui sera utilisé et la réalisation des listes de contact sont en cours;
- Réalisation d'une présentation du PDZA au Rendez-vous familial bovin tenu à Rémigny le 15 août 2015;
- Réalisation d'une présentation au sujet de l'état d'avancement des projets/actions du PDZA lors de l'AGA du Syndicat de l'UPA du Témiscamingue le 1er octobre 2015;
- Stratégie globale afin de soutenir la MRC dans une démarche visant l'acceptabilité sociale de grands projets : Les travaux se poursuivent conjointement avec la firme qui a obtenu le mandat d'accompagner la MRC. Au terme de ce mandat, les élus souhaitent être mieux outillés pour prendre en considération les préoccupations de la population en favorisant une écoute active et des moyens de communication efficaces et ainsi rendre possible une cohabitation harmonieuse au sein de la population témiscamienne. Prendre note qu'il s'agit d'une stratégie globale qui devra être adaptée en fonction des spécificités de chaque enjeu.

Prendre note que pour certaines actions et projets, le contenu a été présenté dans un point prévu à la présente rencontre.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. Mme Jacques tiendra informé les membres des suites entourant ces différents dossiers et projets.

Concernant le projet PFNL, certains membres soulèvent l'importance de dépasser la barrière des inventaires et de l'identification des potentiels. Si un événement est organisé afin de présenter les résultats tel un colloque, il faudrait amener les participants à un autre niveau afin d'obtenir des enlignements sur les suites à donner pour les prochaines années.

**11. Projet de maternités porcines**

Mise en contexte

Depuis la dernière rencontre du CMAA le projet de maternités d'Olymel chemine. Voici les réalisations et l'état d'avancement du projet en date d'aujourd'hui :

- Comité d'harmonisation du projet de maternités porcines pour les sites de Lorrainville : Le comité a été mis en place. M$^{me}$ Jacques représente la MRC au sein de ce comité. La prochaine rencontre aura lieu le 27 octobre prochain. Elle portera sur les retombées économiques et sociales du projet ainsi que sur les aspects agroenvironnementaux liés au projet. L'ensemble des activités entourant le comité sont disponibles sur le site Web de la municipalité de Lorrainville. Jusqu'à présent, 3 rencontres ont eu lieu. Voici les sujets discutés et présentés :

    - 30 juin 2015 : présentation de l'historique du projet pour la municipalité de Lorrainville, procédures du comité, présentation du projet par un représentant du promoteur;
    - 15 septembre 2015 : présentation du rapport du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) au sujet des commentaires recueillis à l'égard du projet de maternités porcines;
    - 29 septembre 2015 : présentation de la Société de l'eau souterraine de l'A-T sur la nappe phréatique de Lorrainville suivi de la présentation de l'Organisme de bassins versants du Témiscamingue (OBVT) sur l'eau de surface, présentation au sujet des odeurs et des toits sur les fosses par le MAPAQ.

- La municipalité de Fugèreville a octroyé le permis de construction le 10 août dernier en vue de la construction de la 1$^{ère}$ maternité. Les travaux d'aménagement du terrain ont suivi et le creusage des fondations a commencé dans la semaine du 14 septembre. La construction de ce premier bâtiment d'élevage s'échelonnera sur une période de 9 mois. La production devrait commencer au début de 2016. Les premiers porcelets quitteront donc la maternité pour les fermes d'engraissement au début de l'été. Les travaux de rénovation de la quarantaine à Fugèreville sont également débutés depuis quelques semaines;
- 30 septembre 2015 : Lancement du projet Outil de priorisation des analyses d'eau de surface (OPAES) soutenu par l'Organisme de bassins versants du Témiscamingue, Olymel ainsi que les municipalités de Laverlochère et de Lorrainville;
- 30 septembre 2015 : Tenue de la consultation publique dans la municipalité de Béarn. Près de 30 citoyennes et citoyens ont assisté à cette consultation;
- Publication des réponses de Fermes Boréales au *Rapport des commentaires en lien avec le projet de Fermes boréales au Témiscamingue de La Coop fédérée* qui a été rendu public par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) le 25 juin dernier. 30 recommandations, 11 préoccupations et 7 questions étaient directement adressées au promoteur dans le rapport.

Rappelons que le projet de maternités porcines est un projet de compétences locales et qu'il revient aux municipalités concernées et non à la MRC de formuler des recommandations si elles le jugent nécessaire. La MRC accompagne les municipalités ou tout autre organisme qui en fait la demande.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M$^{me}$ Jacques tiendra informé les membres des développements à l'égard de ce projet.

## 12. Autres affaires

### 12.1. Intervention suite au Congrès de la FMQ

Mise en contexte

Des représentants de la MRC ont assisté à une présentation M. Marcel Groleau, président général de l'UPA, donnée à l'occasion du dernier congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le 26 septembre dernier. M. Groleau a partagé certaines informations avec l'auditoire présent où certaines touchaient le Témiscamingue et s'avéraient erronées. Dans les jours suivant le congrès, une correspondance a été acheminée à l'attention de M. Groleau afin de rectifier certains éléments déclarés et ainsi lui donner un état de situation plus juste. Ladite correspondance a été acheminée par courriel à tous les membres du CMAA pour information et il a été souhaité d'amener ce point à la présente rencontre pour discussion.

Discussions

Ce point sera ramené à la prochaine rencontre du CMAA comme certains membres sont absents.

### 12.2. Forum sur l'avenir de l'agroalimentaire canadien 2015

Mise en contexte

Un Forum sur l'avenir de l'agroalimentaire canadien aura lieu à Ottawa les 3 et 4 novembre prochain. M$^{me}$ Jacques invite les membres à référer au document remis qui présente les objectifs généraux de l'événement, les conférenciers invités et autres éléments entourant l'événement. À la lumière des informations en lien avec ce forum, M$^{me}$ Jacques souhaite avoir l'avis du CMAA à savoir si vous jugez pertinent que la MRC ait des représentants à cet événement.

Discussions

Les membres recommandent que 2 élus y participent pour représenter la MRC. M^me^ Jacques fera les suivis en ce sens.

### 12.3. Colloque *Bring Food Home* à Sudbury

Un colloque intitulé *Bring Food Home* aura lieu à Sudbury du 20 au 22 novembre prochain (www.bringfoodhome.com). Il s'agit d'un événement qui s'adresse à tout type de clientèle qui gravite dans le secteur agricole et agroalimentaire. Différentes thématiques seront abordées. Le comité commercialisation/transformation[2] a échangé à propos de ce colloque et différentes formules participatives ont été évoquées. Des vérifications sont actuellement en cours par les intervenants pouvant collaborer. M^me^ Jacques tiendra informé les membres si des éléments se concrétisent en ce sens.

Discussions

Les membres souhaitent recevoir les informations et le lien Internet par courriel et que M^me^ Jacques diffuse l'information à ses contacts.

## 13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 26 novembre 2015.

## 14. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 21 h 45.

**(MRCT, 11 avril 2016 / mj/fa)**

[2] Ce comité est sous la responsabilité du Réseau Agriconseils de l'Abitibi-Témiscamingue et la MRC est représentée au sein de ce comité.